



Conseil économique et social

Distr. générale
10 décembre 2012
Français
Original : espagnol

Commission de la condition de la femme

Cinquante-septième session

4-15 mars 2013

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et de la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs
stratégiques, mesures à prendre dans les domaines
critiques, et autres mesures et initiatives**

Déclaration présentée par l'Alliance coopérative internationale, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante qui est publiée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

Le grave problème de la violence à l'égard des femmes fait partie de notre paysage social et n'est plus une priorité des programmes des gouvernements et de la sécurité sociale. Il en découle donc un manque d'attention particulière, opportune et intégrale et une grande vulnérabilité des femmes due à l'absence de politiques et de systèmes appropriés pour réagir aux actes de violence mais surtout à l'inexistence de stratégies permettant d'aborder structurellement ces problèmes.

Les cas innombrables de violence dans le monde perturbent momentanément mais n'aboutissent pas à des résultats marquants. Les cas qui servent de preuve comme les facteurs qui régissent les inégalités dans lesquelles grandissent, vivent, travaillent, vieillissent et meurent les femmes, de même que l'inégalité des sexes qui a son origine dans les préjugés sexistes, dans la répartition du pouvoir, des ressources et des prestations sociales, dans les normes et les valeurs et dans la façon dont les organisations sont structurées et les programmes administrés, ont toujours plus d'effets négatifs sur le bien-être et la vie des femmes, notamment la violence sexiste qui conditionne en outre leur plus grande vulnérabilité à des maladies comme le VIH/sida.

On sait qu'en Amérique latine par exemple il y a en moyenne une agression sexuelle commise contre des femmes toutes les 150 minutes. Dans la moitié des cas, les victimes sont mineures. Un tiers seulement des cas sont dénoncés et dans 10 % à peine les agresseurs, dont 90 % sont des hommes, finissent en prison. On sait aussi que la violence à l'égard des femmes triple pratiquement leur risque d'infection au VIH/sida. La plus forte concentration des cas est enregistrée chez les femmes sexuellement actives, ce qui présente un double risque puisqu'il est très probable qu'il y ait transmission de la mère à l'enfant.

Les femmes qui se trouvent dans un contexte de violence et de plus forte subordination à leurs compagnons ne peuvent pas négocier de moyens de prévention dans leurs relations sexuelles.

Le stigmatisation et la discrimination sont une autre forme de violence à laquelle sont exposées les femmes victimes de violence sexuelle : crainte de la discrimination, d'être de nouveau victimes et peur d'être condamnées par la société.

La violence à l'égard des femmes et des filles de même que le VIH/sida sont des pandémies mondiales. Le lien entre la violence et le VIH/sida fait que les problèmes prennent de plus grandes proportions.

Dans un grand nombre de pays, il n'existe pas d'informations comparables sur cette question et moins encore sous un angle qui stimule l'enregistrement et l'étude de ce lien. Les systèmes d'information tenant compte de ces problèmes et montrant leur ampleur réelle n'avaient pas la priorité bien qu'ils soient connus comme des intrants essentiels de la promotion des politiques publiques et de l'inclusion de ce thème dans les programmes de travail des organisations non gouvernementales, des gouvernements et même du secteur privé.

Le manque de politiques publiques accordant une attention totale au problème du VIH/sida et de la violence à l'égard des femmes et des filles, vu sous l'angle de la problématique homme-femme et des droits de l'homme, a donné lieu à une réponse sectorielle dissociée des services de santé et autres secteurs qui font face à la situation de manière fragmentée.

La sensibilisation au lien existant entre les deux problèmes et aux possibilités d'y faire face est relativement récente dans beaucoup de pays et assurée en bonne partie par le secteur non gouvernemental. De ce fait, il n'y a pas non plus suffisamment de ressources financières pour des programmes de recherche ou d'intervention ayant pour objectif de traiter les deux pandémies en même temps.

En ce qui concerne les possibilités d'accorder une attention primordiale – et même celles de recherche – pour traiter intégralement le problème de la violence à l'égard des femmes et son lien avec le VIH/sida, il est de toute évidence nécessaire d'obtenir plus qu'une simple description des comportements, de leur compréhension et de leur organisation dans le cadre des systèmes culturels. Il faut comprendre qu'à l'intérieur de ces contextes culturels, il y a des relations de pouvoir entre les acteurs – hommes, femmes, services de protection et de soins –, qui sont fondamentales pour déterminer les différents points vulnérables individuels face aux violences et à l'infection au VIH.

Par conséquent, l'un des principaux problèmes de l'heure est celui de la mise au point de modèles de traitement plus complexes allant au delà de l'approche épidémiologique traditionnelle fondée sur le risque et mettant l'accent sur les phénomènes du pouvoir et de la vulnérabilité, soit en général sur les déterminants sociaux, c'est-à-dire sur les « causes des causes ».

Il est évident que l'autonomisation des femmes et des sociétés établit les conditions voulues pour que ceci se réalise et qu'elle est prioritaire. Dans la mesure où il est plus facile pour les femmes d'avoir accès à l'éducation, d'intégrer le marché du travail et d'avoir des revenus leur permettant d'être économiquement indépendantes, et où il existe des processus sociaux de communication favorisant leur participation et leur accès à la connaissance et à l'information en matière de prévention de base, de services de protection et de soins, il sera possible de réduire les infections au VIH chez les femmes et la violence sexiste.

Au-delà des campagnes traditionnelles de persuasion sociale, des efforts systématiques de communication sociale et d'information publique, planifiés et budgétisés, sont nécessaires car ils contribuent tout d'abord à mettre en évidence les problèmes tenus cachés dans des sociétés qui acceptent tacitement des comportements indésirables.

Le manque de visibilité de ces problèmes dans les programmes publics et dans ceux des décideurs sont des facteurs déterminants ayant pour résultat un manque de ressources, d'intérêt politique et social et, par conséquent, des politiques faibles, fragmentées ou inexistantes pour faire face au problème. Une question structurelle qui reste encore à résoudre est la transformation des idéologies et des systèmes culturels qui font que les femmes n'ont pas la priorité dans un monde de décideurs composé essentiellement d'hommes. Il faut en même temps que les femmes qui occupent des postes décisionnels et politiques dans des organisations soient sensibilisées au problème et plaident au niveau social pour en faire une véritable priorité dans chaque pays.

À ce propos, il convient de relever l'effort fait par l'Amérique centrale, avec l'appui de la Commission interaméricaine des femmes de l'Organisation des États américains et celui de l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement, pour créer un modèle de politiques et de programmes intégrant le VIH et la violence à l'égard des femmes sous l'angle des droits de l'homme pour les

pays où les indices sont les plus élevés. Dans ce contexte, la Commission a publié récemment – en juin 2012 – les 10 pratiques prometteuses dans la région d'Amérique latine pour aborder intégralement le problème du VIH et de la violence à l'égard des femmes. La documentation et la diffusion d'expériences de ce type doivent être une priorité dans le cadre d'initiatives de gestion sociale des connaissances qui dépassent les frontières et servent à d'autres.

Il est essentiel que l'Alliance coopérative internationale et son Comité mondial pour l'égalité des sexes encouragent l'action au niveau national, entre les pays et la coopération multilatérale dans les domaines du militantisme et de ses incidences politiques, de la recherche et de la formation permettant de mettre la question en évidence, d'encourager le dialogue avec les responsables des politiques publiques au sujet du traitement intégré du VIH et de la violence à l'égard des femmes, de progresser au niveau de la communication pour l'autonomisation des femmes et de la gestion sociale des connaissances afin de pouvoir inscrire la question dans les programmes publics, lui donner la priorité et déterminer les ressources nécessaires.
